

Entre les soussignés est convenu, aux conditions générales stipulées, la location d'un appartement ou d'un chalet bois pour les dates fixées comme suit :

Période demandée du au
 ou autre (si période demandée complète)

DEMANDEUR Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Date de naissance E-mail
 Tél. Portable

PERSONNES PARTICIPANT AU SÉJOUR

Nom	Prénom	Date de naissance	Lien de parenté avec demandeur
.....
.....
.....
.....
.....

Parmi les participants, y a-t-il un handicapé ? oui non

LOGEMENT DEMANDÉ	Période	Nombre semaines	Prix semaine	Total
T2
T2C
T3
T3B
Chalet Bois 4 pers.
Chalet Bois 6 pers.

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES À PRÉVOIR

- Animal (nombre :) Location TV
 Location matériel puériculture Location barbecue
 Location drap-taie oreiller (nombre :) Forfait ménage fin de séjour
 Autre (à préciser :)

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location.

Je vous joins un chèque de représentant 25 % d'arrhes plus 15 € pour les frais de dossier.

Fait en deux exemplaires, à SAINT HILAIRE DE RIEZ,

Lu et accepté, le

La société

Le locataire

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE LOCATION

DURÉE

La location se fait par périodes hebdomadaires du samedi 16 h et se termine le samedi suivant à 10 h. Toute réduction de séjour ne donne droit à aucun remboursement.

RÉSERVATION

Le réservation devient ferme lorsque notre société a retourné au client la confirmation de réservation et que le client a adressé des arrhes représentant 25 % du montant de la location principale. Le solde sera versé trois semaines avant l'arrivée.

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation, une fraction du montant de la location sera définitivement acquise à notre société. Cette fraction dépend de la date à laquelle l'annulation sera notifiée à notre société par lettre recommandée avec accusé de réception.

- Plus de 45 jours avant la date d'arrivée : 10 % du montant de location
- Moins de 45 jours avant la date d'arrivée : 30 % du montant de location
- Moins de 30 jours avant la date d'arrivée : 50 % du montant de location

En cas de non présentation le jour d'arrivée, le séjour est dû intégralement, aucun remboursement ne sera effectué.

CAUTION

À l'arrivée, une caution sera demandée et restituée en fin de séjour sous réserve que le logement soit laissé propre et que le matériel soit complet et en bon état.

TAXE DE SÉJOUR

À régler à votre arrivée.

ENTRETIEN

Le nettoyage des appartements et chalets doit être fait par le résident. Un forfait de fin de séjour sera appliqué dans le cas où le logement n'est pas restitué propre.

HANDICAPÉS

Le village comprend trois appartements de type T2 aménagés pour recevoir des handicapés utilisant un chariot pour se déplacer, il devra en être fait la demande dès la réservation.

VISITE

Les visites de jour sont libres, les visiteurs sont sous la responsabilité de leurs hôtes et n'ont pas accès aux piscines. Vous devez néanmoins avertir l'accueil des horaires d'arrivée et de départ de vos visiteurs.

CIRCULATION

La circulation automobile des résidents est interdite à l'intérieur de l'enceinte du village en dehors du jour d'arrivée et de départ. Des parkings sont aménagés en limite de l'enceinte du village, ils sont numérotés et attribués à chaque logement.

ANIMAUX

Les animaux (sauf chiens catégorie 1) sont admis à condition d'être vaccinés. À l'intérieur du périmètre du village, les chiens devront être tenus en laisse. La présence d'animaux devra être précisée lors de l'inscription et donner lieu à une perception complémentaire.